ហ្វារពន្លឺសិល្បៈ®
Phare Ponleu Selpak
changing lives through the arts

IFI 2020

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Phare Ponleu Selpak

Phare Ponleu Selpak - La Lumière des Arts - a vu le jour en 1986 dans le camp de réfugiés Site II à la frontière cambodgienne avec la Thaïlande. Une jeune professeure, Véronique Decrop, mit en place des ateliers de dessins pour aider les enfants à se débarrasser de leurs traumatismes. Avec son soutien, 9 de ses jeunes élèves vont devenir quelques années plus tard les fondateurs d'une association pas comme les autres...

Issue de cette initiative, PPS fait des arts la pierre angulaire de son activité. L'association croit passionnément au pouvoir des arts en tant qu'outil de développement et de changement social. Elle se fixe comme objectif de fournir un environnement créatif et épanouissant où les jeunes ont accès à des programmes artistiques (danse, théâtre, musique, cirque, arts visuels et appliqués), éducatifs (école maternelle, bibliothèque, centre aéré) et sociaux de grande qualité. Le tout servant de ressource créative à toute la communauté. PPS met au cœur de tous ses projets la créativité, le professionnalisme, la collaboration et l'accessibilité.

Aujourd'hui, PPS accueille quotidiennement et gratuitement plus de 1000 jeunes sur son campus basé à Battambang.

LES ACTIVITÉS DE PPS :

Devenez un acteur de nos projets

Le Programme de Protection de l'Enfance :

Le Programme de Protection de l'Enfance a été créé en 1998 afin de venir en aide aux enfants les plus vulnérables de Battambang, en partant du constat qu'un enfant ne peut pas apprendre, se construire et s'épanouir si ses besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits et si son équilibre et sa sécurité ne sont pas assurés.

Ainsi, près de 90 enfants par an bénéficient d'un programme de nutrition, de matériel scolaire, de soins médicaux ainsi que d'un suivi personnalisé. Nos travailleurs sociaux organisent également des actions de sensibilisation, de conciliation et de résolution de conflits à destination des communautés alentours.

Le soutien social apporté par PPS est spécifique à chaque enfant, qui bénéficie d'un suivi personnalisé et d'une évaluation systématique et régulière de ses besoins et de sa situation familiale. Chaque jeune est alors accompagné(e) jusqu'à ce qu'il/elle puisse vivre de manière complètement autonome.

Votre soutien assure la pérennité et la qualité du Programme de Protection de l'Enfance de Phare Ponleu Selpak.

ON S'ENGAGE :

À vous envoyer :

- Des nouvelles de nos projets sur le terrain
- Notre rapport d'activités
- Notre rapport financier

À vous faire visiter :

- Nos projets sur le terrain
- Nos actions en France

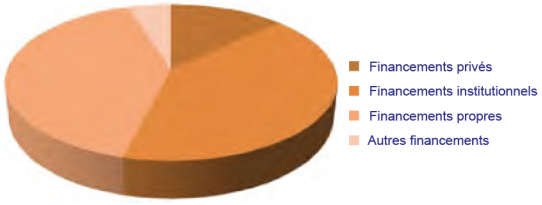

Schéma basé sur le rapport financier 2015

Contact : info@ppsfrance.org

ហ្វារពន្លឺសិល្បៈ®
Phare Ponleu Selpak
changing lives through the arts

IFI 2020

Impôt sur la Fortune Immobilière

Profitez de votre IFI pour faire un don

Si vous aussi croyez passionément au pouvoir des arts comme outil de développement humain et de changement social, faites un don à Phare Ponleu Selpak, tout en réduisant votre Impôt sur la Fortune Immobilière.

Grâce à votre générosité, nous serons en mesure de venir en aide à davantage d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité.

À combien vous revient votre don ?

La Loi de Finances 2018 vous permet de soutenir le projet humanitaire de votre choix en faisant un don à une fondation reconnue d'utilité publique. Ce don sera alors déduit à 75% de votre IFI. Cette déduction est limitée à 50 000 €.

Montant de votre don IFI	Votre don	Votre déduction	Montant à verser à l'Etat	Coût réel
1500 €	2000 €	1500 €	0 €	500 €
6000 €	8000 €	6000 €	0 €	2000 €
12 000 €	16 000 €	12 000 €	0 €	4000 €
45 000 €	60 000 €	45 000 €	0 €	15 000 €

Notre partenaire : la Fondation AnBer

Depuis 2013, la Fondation AnBer, reconnue d'utilité publique, soutient l'action de Phare Ponleu Selpak au Cambodge. Cette fondation a pour mission de développer des projets visant à promouvoir l'éducation pour des jeunes issus des milieux défavorisés. Nous remercions la Fondation AnBer de nous abriter dans le cadre de l'IFI.

Contact :
Xavier Gobin
0641933612
xavier.g@phareps.org

Merci d'envoyer votre don, accompagné de ce bulletin à :

Fondation AnBer
BP 58
59587 Bondues Cedex

La Fondation AnBer vous fera parvenir votre reçu fiscal.

Nom et Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

Email :
Tel :

Montant du don IFI : ☐

Fait à : Date :

Chèque à libeller à l'ordre de :
Fondation AnBer

Signature :

ហ្វារពន្លឺសិល្បៈ®
Phare Ponleu Selpak

La Fondation AnBer est une Fondation reconnue d'Utilité Publique créée en 2002 et en capacité à abriter.